



Résumé de l'entretien : Stephen Laforet, chef des pompiers, Ville de Windsor

Contexte

Stephen Laforet est chef des pompiers à la Ville de Windsor (**Ville**) depuis 2017. Il est également le coordonnateur communautaire de la gestion des situations d'urgence. Il est ainsi le principal responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'intervention d'urgence de la Ville¹, comme expliqué ci-dessous.

M. Laforet est pompier à la Ville depuis 1990. Il est devenu chef adjoint de pompiers en 2011 avant d'occuper son poste actuel. Depuis que M. Laforet est chef de pompiers et coordonnateur communautaire de la gestion des situations d'urgence, il participe à la gestion de diverses urgences, notamment des inondations, des pannes de courant, des tornades et la pandémie de COVID-19.

M. Laforet a été interviewé par Natalia Rodriguez, Jean-Simon Schoenholz et Sajeda Hedaraly le 1^{er} septembre 2022. Les questions concernant ce résumé doivent être adressées à Jean-Simon Schoenholz.

Les textes entre [crochets] sont des notes explicatives fournies par les avocats et les avocates de la Commission pour aider le lecteur.

Cadre d'intervention d'urgence de la Ville

Le Plan d'intervention d'urgence de la Ville² est un plan tous risques qui prévoit un cadre pour gérer tous les types d'urgence. La réponse de la Ville peut être adaptée en fonction de l'urgence en question.

Le Groupe de contrôle communautaire (**GCC**) est composé de fonctionnaires. Il exerce un rôle de surveillance dans les interventions de la municipalité en situation d'urgence.³ Le chef de police, le maire, le directeur général, toute l'équipe de direction organisationnelle de la Ville, le chef des Services d'urgence médicale d'Essex-Windsor et M. Laforet en font tous partie. Le GCC se réunit pour participer à des séances d'entraînement et pour suivre un exercice annuel d'entraînement. Ils se réunissent aussi au besoin. Le Centre d'opérations d'urgence (**COU**) est un lieu physique central lié à la

¹ [Règlement de l'Ontario 380/04](#), article 10

² Plan d'intervention d'urgence, **WIN00001054**.

³ [Règlement de l'Ontario 380/04](#), article 12; Plan d'intervention d'urgence, article 5.0, **WIN00001054**



caserne de pompiers à partir duquel les interventions d'urgence peuvent être coordonnées.

Pendant le blocage du pont Ambassador, il était évident que le WPS (**WPS**) assurerait le commandement de l'intervention, car elle était liée à un état d'urgence. Le rôle du GCC était de coordonner l'intervention de la Ville pour appuyer le WPS et veiller à ce que l'information circule bien entre le WPS et la Ville. Il a également appuyé les opérations policières, notamment en ce qui concerne la logistique, les communications, et le soutien administratif.

Le WPS a travaillé à partir du COU en collaboration avec la Police provinciale de l'Ontario (**PPO**). Emily Bertram, l'agente de la planification d'urgence de la Ville, se rendait au COU tous les jours pour appuyer les opérations policières. M. Laforet ne s'y est rendu qu'une ou deux fois. La Gendarmerie royale du Canada (la **GRC**), d'autres services de police, des représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada (l'**ASFC**), et M. Phong Nguy, gestionnaire de l'entretien, du terrain et des contrats, y étaient également présents de temps à autre.

Postes frontaliers et champs de compétence

On compte en ce moment quatre postes frontaliers entre Windsor et Detroit, et un cinquième est en construction :

- le tunnel Detroit-Windsor;
- le pont Ambassador (le **pont**);
- le tunnel Michigan Central Railway;
- le traversier pour camions Detroit-Windsor;
- le pont international Gordie-Howe (en construction).

Le pont appartient à des intérêts privés et sert de route commerciale importante entre les États-Unis et le Canada. On peut y accéder à partir du chemin Huron Church, une route municipale qui rejoint l'autoroute 401. L'autoroute 401 est surveillée par la PPO, tandis que le chemin Huron Church est surveillé par le WPS. Un deuxième point d'accès au pont existe également sur la rue Wyandotte. Habituellement, les interventions concernant des urgences qui ont lieu sur le pont sont coordonnées par les services d'urgence municipaux. Habituellement, une coordination avec l'ASFC est également nécessaire.

Le blocage du pont, discuté plus en détail ci-dessous, a commencé le 7 février 2022 à l'intersection du chemin Huron Church et de la rue College, située juste à côté du pont. Le point d'accès sur la rue Wyandotte a aussi été bloqué éventuellement.

Bien que la Ville craignait que des manifestants tentent de bloquer le tunnel Detroit-Windsor, selon les renseignements disponibles, il n'y avait aucune raison de croire qu'il serait la cible des manifestants.



Arrivée du « Convoi de la liberté » et planification avant le commencement du blocage

M. Laforet avait d'abord entendu parler de l'arrivée prévue du « Convoi de la liberté » à Windsor quelques jours avant que le blocage commence le 7 février 2022. Le WPS surveillait déjà des manifestations « slow roll » qui étaient en cours dans la Ville. [Les manifestations « slow roll » sont des manifestations qui perturbent la circulation sans l'arrêter complètement.]

Le WPS était la source d'information principale de la Ville concernant les activités du Convoi. Mme Bertram a eu des discussions avec ses homologues à Sarnia et à Niagara pour obtenir des rapports situationnels. La Ville a également reçu des demandes de renseignement de la part de Gestion des urgences Ontario, qui partageait des rapports situationnels avec elle.

Le WPS s'est informé auprès de M. Laforet de l'utilisation du COU avant le blocage. M. Laforet a organisé des réunions avec le GCC afin de coordonner l'intervention d'urgence municipale et de simplifier les communications entre le WPS et la Ville. M. Laforet voulait éviter que la Ville prenne des mesures pouvant empiéter sur les opérations des forces de l'ordre.

Le blocage

Le commencement du blocage

Le blocage du pont a commencé le 7 février 2022.

La première réunion du GCC lié au blocage a eu lieu ce matin-là.⁴ À ce moment, une voie restait ouverte à la circulation. Pendant la réunion, le WPS a expliqué que les manifestations étaient pacifiques. Il a précisé qu'il avait un plan si jamais elles s'aggravaient. Le GCC a discuté des préparations nécessaires pour répondre au blocage, dont l'installation de barrières et la mobilisation de ressources pour le remorquage.

Plus tard ce soir-là, le pont était pleinement bloqué. Un camion semi-remorque bloquait la voie de sortie et plusieurs véhicules passagers bloquaient l'intersection du chemin Huron Church et de la rue College.

Pendant le blocage, M. Laforet a été inquiet de ne pas avoir la capacité de fournir des services de pompiers dans certains quartiers de Windsor. À titre de chef de pompiers, il a pris la décision de relocaliser certains pompiers ainsi que leur équipement au manège militaire et centre de formation de la police Major FA Tilston.

⁴ Procès-verbal du GCC, 7 février 2022, **WIN00002204**.



Le rôle de la Ville dans la réponse au convoi

La Ville a mis le COU à la disposition des forces de l'ordre. Elle a également veillé à ce qu'il soit équipé avec le personnel et les technologies nécessaires.

Le ou vers le 5 février 2022, le WPS a demandé à la Ville de lui fournir des barrières pour créer un périmètre de sécurité dans les zones qui avaient été contrôlées. Comme la Ville n'avait pas suffisamment de barrières, elle a fait appel à des fournisseurs externes et à des municipalités voisines pour tenter de se procurer d'autres barrières. Elle n'en a obtenu qu'environ 50. La Ville a donc entamé des discussions avec Gestion des urgences Ontario pour demander de l'aide au gouvernement provincial. Pendant que les préparations étaient en cours, la Ville a appris que la PPO pouvait faire une demande de ministère à ministère. La PPO a présenté une demande au ministère des Transports de l'Ontario pour obtenir d'autres barrières. Elle en a éventuellement reçu 1 300.

Avant que les barrières n'arrivent, la stratégie était d'utiliser des véhicules pour bloquer les routes. La Ville a utilisé des véhicules qui lui appartenaient et a demandé à d'autres municipalités de lui en fournir.

La Ville d'Ottawa avait déjà un contrat avec une entreprise de remorquage. Toutefois, il était difficile de savoir si elle aurait suffisamment de camions de remorquage pour aider le WPS. La Ville a donné les coordonnées de cette entreprise de remorquage au WPS. Toutefois, elle n'a pas participé davantage aux efforts d'obtention de camions de remorquage.

Plusieurs membres du personnel de la Ville ont aidé le WPS. Ils lui ont fourni un soutien administratif et appuyé les efforts de communications tout au long du blocage. Le soutien s'est poursuivi dans les semaines qui ont suivi la fin du blocage lorsque les policiers veillaient à ce que le pont reste dégagé.

La fin du blocage

Le 11 février 2022, la Ville et d'autres ont obtenu une injonction. M. Laforet était au courant de l'injonction. Toutefois, il ne participait pas au processus.

Le soir du 11 février 2022, le WPS a prévenu M. Laforet qu'il commencerait à démanteler le blocage le lendemain, sans donner plus de détails. La Ville a appuyé le WPS en plaçant des barrières et des véhicules dans les zones qui avaient été contrôlées par les forces de l'ordre. Le pont a été entièrement dégagé l'après-midi du 13 février 2022.



La Ville a déclaré l'état d'urgence le 14 février 2022. M. Laforet avait été consulté au sujet de cette éventualité trois jours plus tôt. Il était d'avis que la déclaration présentait peu d'avantages et de désavantages.⁵

M. Laforet ne sait pas si le WPS s'est servi des pouvoirs prévus par l'état d'urgence provincial ou la *Loi sur les mesures d'urgence*.

Coûts du blocage

Le blocage du pont a entraîné une perte de près de 320 millions de dollars en commerce international par jour.

Le blocage a nui aux entreprises manufacturières et locales, surtout celles qui étaient situées sur le chemin Huron Church. Les résidents de la Ville ont également été touchés par ce blocage. Ils ne pouvaient pas se déplacer comme d'habitude. Les activités des universités et des écoles secondaires situées près du pont ont également été perturbées.

Le blocage a coûté près de 6 millions de dollars à la Ville, notamment en raison des barrières et des services policiers.

Dernières observations

M. Laforet a insisté sur l'importance d'avoir un plan opérationnel pour répondre à ce genre d'urgence, qui soit appuyé par la Ville dans son ensemble. Il a également suggéré qu'il y avait matière à amélioration quant à la coordination entre les divers paliers de gouvernement, notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources.

⁵ Courriel de M. Laforet à Jason Reynar, directeur général, 11 février 2022, WIN00000410.